

Rapport public Parcoursup session 2024

Facultés libres de l'Ouest - UCO ANGERS - Licence - Musicologie

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 11 juillet 2024. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Facultés libres de l'Ouest - UCO ANGERS - Licence - Musicologie (5877)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 16%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Facultés libres de l'Ouest - UCO ANGERS - Licence - Musicologie (5877)	Jury par défaut	Tous les candidats	45	210	208	208	30

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Facultés libres de l'Ouest - UCO ANGERS - Licence - Musicologie (5877)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	107	107	107	12	40 %
			Masculin	103	101	101	18	60 %
			Total	210	208	208	30	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Facultés libres de l'Ouest - UCO ANGERS - Licence - Musicologie (5877)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	3	3	3	0	0 %
				Sans mention	51	51	51	5	21,7 %
				AB	61	61	61	9	39,1 %
				B	37	37	37	7	30,4 %
				TB	13	13	13	2	8,7 %
				TBF	1	1	1	0	0 %
				Total	166	166	166	23	100 %
			Baccalauréat Technologique	Échec au bac	4	4	4	0	0 %
				Sans mention	18	18	18	2	50 %
				AB	5	5	5	2	50 %
				B	3	3	3	0	0 %
				Total	30	30	30	4	100 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
			Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	1	1	1	0	0 %
				Sans mention	3	3	3	1	33,3 %
				AB	3	3	3	1	33,3 %
				B	4	4	4	1	33,3 %
				Total	11	11	11	3	100 %
			Diplômes étrangers équivalents au bac	AB	1	0	0	0	
				Total	1	0	0	0	
			Autres diplômes de niveau bac	Sans mention	1	1	1	0	
				B	1	0	0	0	
				Total	2	1	1	0	

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Facultés libres de l'Ouest - UCO ANGERS - Licence - Musicologie (5877)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	170	170	170	28	93,3 %
			En réorientation	20	19	19	1	3,3 %
			Non scolarisés	18	17	17	0	0 %
			Autres	2	2	2	1	3,3 %
			Total	210	208	208	30	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Facultés libres de l'Ouest - UCO ANGERS - Licence - Musicologie (5877)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Technologique	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Option Musique au baccalauréat	Le choix de la spécialité et/ou de l'option musique au baccalauréat constitue un plus pour le candidat. Cette donnée n'est pas évaluée de façon algorithmique.	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Niveau musical	Nombre d'années de cours, type d'établissement (cours particulier, école de musique, conservatoire)	Essentiel
Savoir-être	Savoir-être	Méthode de travail. Autonomie. Capacité à s'investir. Avis sur la capacité à réussir.	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Projet motivé	Projet de formation motivé témoignant d'un goût manifeste pour la musique et le domaine de la culture. Connaissance de l'offre de formation de la licence Musicologie et de l'établissement. Mise en relation des attendus en termes de niveau musical demandé et des compétences de l'étudiant.	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Les notes obtenues dans une ou plusieurs EDS spécifiques sont prises en compte dans l'évaluation du dossier.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est supérieur à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Musique Spécialité (EDS)

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Dans la licence Musicologie, le lycéen ou l'étudiant en réorientation doit avoir **une pratique de la musique, en conservatoire, école de musique ou en cours particulier de bon niveau.**

Il est attendu que les candidats témoignent de leur pratique, soit dans le projet motivé ou, à défaut, parmi les expériences personnelles.

Seront évalués par la commission pédagogique tous les éléments évoqués dans les attendus nationaux concernant les connaissances, les capacités, les attitudes, la motivation et les expériences acquises. Les candidats sont invités à contacter le référent pédagogique pour bien prendre connaissance des exigences et attendus de la formation.

Sont évalués :

Les compétences liées à l'apprentissage et de la fiche avenir : implication **au vu des appréciations des enseignants du lycée**, capacité à traiter et assimiler les connaissances, habileté à surmonter des obstacles et à persévérer dans l'effort.

Le projet de formation motivé rédigé par le candidat et témoignant d'un goût manifeste pour la musique et le domaine de la culture, d'une volonté de se prendre en charge personnellement et de progresser, de s'impliquer, de rechercher des occasions d'apprendre, d'être apte à travailler dans le cadre d'une équipe. L'expression d'un projet professionnel défini est valorisée. La capacité à exprimer son intérêt pour la formation ainsi que la connaissance de l'offre de formation par le candidat sont évaluées.

Le suivi d'une option musique au bac, sans être obligatoire, est valorisé.

Le niveau musical est évalué par l'intermédiaire du projet motivé et des expériences personnelles.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

La commission attire l'attention des candidats sur :

- le niveau musical : la filière peut permettre la réussite de tout profil étudiant à condition d'un effort de travail. N'est pas recommandée au simple « amateur » sans pratique. Contacter le responsable (denis.huneau@uco.fr) pour toute question.
- les 2 spécialités : «Musique et Musicologie» est le parcours habituel ; «Musicien Interprète» est ouverte à un élève du CRR d'Angers en cycle spécialisé ou année préparatoire (horaires aménagés).
- Évaluation quantitative (notes) : la filière demande des capacités d'expression et d'analyse. Une spécialité musique au bac est considérée favorablement sans être une obligation.
- Projet motivé : mettre en valeur un éventuel projet professionnel, les domaines auxquels prépare la licence ainsi que toute rencontre avec des étudiants et enseignants. L'expression personnelle est privilégiée.
- Fiche avenir (appréciations) : capacités d'analyse et sérieux de l'élève sont particulièrement observés.

Signature :

Bruno PELUAU,
Président de l'établissement Facultés libres de
l'Ouest - UCO ANGERS